

Ouverture d'enquête publique

Ville de Janzé

Une enquête publique préalable à la déclaration d'utilité publique est prescrite en raison du **projet de liaison entre la RD92 et la RD93 sur les communes de Janzé et d'Amanlis et à la cessibilité des terrains nécessaires.**

Ce projet consiste en la création d'un barreau routier en vue de l'extension de la ZA du bois de Teillay sur les communes de Janzé et d'Amanlis.

L'enquête se déroule du lundi 3 avril (8h30) au mercredi 3 mai (17h).

Le dossier peut être consulté :

- En ligne, sur le site ille-et-vilaine.gouv.fr
- En mairie, à Janzé, aux horaires d'ouverture habituels
- En mairie, à Amanlis, du lundi au samedi de 8h30 à 12h30

À télécharger

Fichier

[Avis d'enquête publique 1](#) (.pdf - 85.14 Ko)

Fichier

[Avis d'enquête publique 2](#) (.pdf - 82.28 Ko)

Fichier

[Arrêté Prefectoral](#) (.pdf - 344.4 Ko)